

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026**

**Présents** : Alain Blondet, Frédéric Cottet–Emard, Anne-Marie Kleinklaus, Jean-Daniel Maire, Véronique Planchin, Christine Duraffourg, Lydie Mersceman, Sylvie Bellec, Aurélien Millet, Morgane Forey Mougel, Daniel Vanhalewyn, Elodie Burdeyron, Florian Clerc, Lorène Poinssaint

**Excusés avec pouvoir** :

Tony Millet a donné pouvoir à Anne-Marie Kleinklaus

**Secrétaire de séance** : Véronique Planchin

**Lieu de la séance** : Mairie de Viry

**Début de la séance** : 20h

### **ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 02 avril 2026.  
Une correction est apportée, faute de candidat, la délégation à « La Forestière » est supprimée.  
Après un tour de table, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### ***INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL***

#### **~ 2026-38 : Désignation d'un représentant à la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté**

Vu la délibération 2017/44 du 1er septembre 2017 approuvant l'adhésion à la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté ;

Considérant qu'en qualité d'actionnaire de la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, il convient de désigner un représentant pour la collectivité ;

Le Conseil Municipal à 14 voix pour et 1 abstention :

- DESIGNER Jean-Daniel MAIRE en tant que représentant de la Commune de Viry au sein de la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

#### **~ 2026-39 : Mise en place des commissions – Annule et remplace la délibération n°2026/34**

Vu la délibération du 02 avril 2026 n° 2026/34 « mise en place des commissions »  
Faute de candidat pour la délégation à « la Forestière », cette dernière est supprimée.

## **URBANISME**

### **~ Proposition acquisition d'un bâtiment**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Gérôme FASSET, Président du Conseil Départemental du Jura.

Pour rappel, le bâtiment situé Route de La Pesse à Viry (ancien hangar de la DDE) est en vente par le Conseil Départemental. La Commune a manifesté un intérêt éventuel pour l'acquisition de ce bâtiment. Le Conseil Départemental a envoyé les diagnostics préalables qui ont été réalisés ainsi que l'estimation réalisée par France Domaine.

Après discussion et avant toute décision, les membres du Conseil Municipal vont visiter le bâtiment et autorisent M. le Maire à faire une offre de prix au Président du Conseil Départemental.

## **TRAVAUX**

### **~ 2026-40 : Maitrise d'œuvre – Choix des candidats retenus à auditionner**

Vu la délibération prise antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment celle du 18/12/2025 confiant la mission de mandataire au SIDEC du Jura,

#### **Monsieur le Maire expose :**

La consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée restreinte avec audition a été lancée le 3 mars 2026 par le SIDEC en sa qualité de mandataire. Onze candidatures ont été réceptionnées. Suite à l'analyse de celles-ci, il est proposé de retenir les trois candidats suivants pour être auditionnés en vue de présenter une offre de maîtrise d'œuvre :

- AUM Pierre Minassian - 01 100 OYONNAX
- SARL Jacques GERBES et Associés JGA - 01 000 BOURG EN BRESSE
- CARTALIER ARCHITECTES – 39 140 BLETTERANS

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur les éléments de mission suivants : DIA / APS / APD / PRO / AMT / EXE / DET / AOR / OPC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** de retenir trois candidats suivants pour être auditionnés en vue de présenter une offre de maîtrise d'œuvre :

- AUM Pierre Minassian - 01 100 OYONNAX
- SARL Jacques GERBES et Associés JGA - 01 000 BOURG EN BRESSE
- CARTALIER ARCHITECTES – 39 140 BLETTERANS

**AUTORISE** le SIDEC du Jura à procéder aux formalités nécessaires (convention...)

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

## **FINANCES**

### **~ CinéMésis : Demande de Subvention**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de l'association CinéMésis.

Cette association réalise des films amateurs dont l'action se situe dans le Massif Jurassien et sollicite une aide financière de la Commune pour les aider à boucler le budget de leur prochain film.

Après discussion, les élus décident visionner les films déjà tournés de cette association et reportent leur décision au prochain conseil municipal.

### **~ 2026/41 : Don de la Paroisse de Saint-Claude**

Monsieur le Maire indique que Père Maurice-Marie QUERE, Curé de la Paroisse de SAINT-CLAUDE, souhaite faire un don à la Commune de Viry.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** le don de la Paroisse de Saint-Claude.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Travaux : La Commission travaux se réunira Lundi 4 mai à 20h en mairie.

Commission Intercommunale des impôts directs (CIID) : Dans le cadre du renouvellement des instances communautaires à la suite des élections, la Communauté de communes doit procéder à la mise en place de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID). À ce titre, le conseil communautaire sera amené à proposer, une liste de 40 contribuables. Sur la base de cette liste, la Direction départementale des finances publiques procédera ensuite à la désignation des membres de la commission.

Afin de constituer cette liste la Commune propose : Frédéric COTTET-EMARD et Lydie MERSCEMAN.

Commission de contrôle des listes électorales (CCLE) :

Désignation des délégués

<b>DELEGUES DE LA COMMUNE</b>	<b>DELEGUES DE L'ADMINISTRATION</b>	<b>DELEGUES DU TJ</b>
PLANCHIN Véronique Suppléants : MERSCEMAN Lydie	HUGONNET Gilles Suppléants : PERRIER Roger	PERRIN Jean-Louis Suppléants : PERRIER Maurice

SICTOM : Depuis des mois, le SICTOM a constaté, dans les conteneurs semi-enterrés gris situés sur la commune de Viry, des dépôts importants et réguliers de sciure et de copeaux de bois en vrac à des emplacements variables.

Les conteneurs semi-enterrés gris sont strictement réservés aux ordures ménagères en sacs fermés comme cela est clairement indiqué sur chaque conteneur.

Leur contenu est ensuite transféré à l'usine de valorisation énergétique du SYDOM à Lons-le-Saunier. Les sacs y sont manipulés par un grappin pour être mis au four. Impossible de manipuler de la sciure avec un grappin.

Cette présence de matériaux en vrac dans les conteneurs semi-enterrés gris est donc tout à fait inappropriée et constitue une entorse aux consignes de tri.

Les copeaux ou la sciure de bois peuvent être utilisés pour du compost, portés en déchetterie pour y être valorisés dans les déchets verts ou dans la benne de bois.

La Poste : Philippe FETIVEAU, Représentant du Groupe la Poste sur le département, accompagné d'un représentant de la foncière immobilière, souhaiterait rencontrer M. le Maire pour évoquer la situation du Bureau de Poste de Viry en tenant compte des travaux nécessaires.

Un rendez-vous est fixé le vendredi 22 mai prochain.

Ecole : Mme GOËTZ-GEORGES Marie, Adjointe de l'Inspecteur d'académie a invité messieurs et madame les maires des communes de Viry, Choux et Rogna, à une audience le 04 mai 2026.

Jumelage : Pour rappel, dans le cadre du jumelage la commune accueille les Normands à partir du jeudi 14 mai 2026.

Fleurissement : M. GLANDUT du CPIE s'est rendu sur la commune, avec les membres de la commission fleurissement, ce 30 avril, pour donner des conseils concernant le fleurissement du village.

SIVOS : Les nouveaux membres du Conseil Syndical du SIVOS sont en place depuis le 13 avril dernier. Mme Christine DURAFFOURG a été élue Présidente, M. MERMET-AU-LOUIS Gérard a été élu Vice-Président. Les autres membres du SIVOS sont :

Titulaires : Mme FOREY-MOUGEL Morgane, M. VANHALEWYN Daniel, Mme JOLY Cassandra, Mme RAMBAUD Marlise, M. JACQUENOD Michael, Mme PERRIN Françoise, Mme MOULEYRE Annie.

Suppléants : Mme POINSAINT Lorène, Mme LANCON Elodie, Mme DIOLEZ Régine.

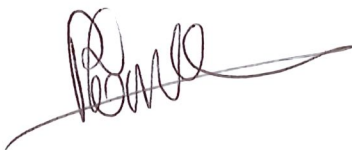
Travaux : Une demande a été faite pour mettre un miroir à l'intersection de la Rue de Comandant Vallin et de la Rue Lacuzon. La demande va être étudiée.

Aire de covoiturage : Un rappel sera fait aux associations de Viry concernant l'aire de covoiturage, située Route de la Pesse, afin qu'elles n'hésitent pas à s'en servir, notamment lors de leur déplacement en bus.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Jeudi 28 mai à 2026 à 20h

Fin de la séance : 23h00

Le Secrétaire de séance,  
Véronique Planchin



Le Maire,  
Alain Blondet

